



Conditions d'accès

Après une 3^{ème} :

- Sur dossier après entretien d'inscription avec le chef d'établissement ou son représentant.

Formation sur 2 ans

Stages

- 12 semaines en entreprise.
- 6 semaines supplémentaires en fonction du projet professionnel.

Options possibles

- Hippologie – Equitation
- Rugby
- Badminton
- Raid Nature
- Section sportive Escalade

Perspectives après cette formation

- Poursuite d'étude vers un Brevet Professionnel en alternance.
- Possibilité de certificats de spécialisation.
- Poursuite d'étude vers un bac professionnel.
- Vie active.

Objectifs de cette formation

Cette formation vous permet :

- d'acquérir une qualification professionnelle.
- de vous former à l'entretien d'aménagements paysagers.
- de vous former aussi à la création d'aménagements paysagers.
- de vous donner les certifications complémentaires nécessaires à une bonne insertion sur le marché du travail ; SST...



Contenus de cette formation

- **Formation modulaire et individualisée** : la conduite de l'enseignement permet l'alternance de périodes en entreprises, de séquences pratiques sur le parc et les ateliers de l'établissement.
- Une formation générale indispensable pour la poursuite d'études et l'insertion dans la vie active et la société.

Modules Généraux (1/3 du temps)	Modules Professionnels (2/3 du temps)
<ul style="list-style-type: none"> ○ MG1 Agir dans des situations de la vie sociale ○ MG2 Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle ○ MG3 Interagir avec son environnement social 	<ul style="list-style-type: none"> ○ MP1 Insertion du salarié dans l'entreprise ○ MP2 Maintenance des matériels ○ MP3 Mise en place d'aménagements paysagers ○ MIP Module d'initiative professionnelle lié à la pépinière

Les plus de cette formation

- Activités pluridisciplinairités, accompagnement individualisé, tutorat, soutien, méthodologie, options sportives (évaluées pour le CAPA).

Taux de réussite CAP : 100% (moyenne sur 3 ans)

